



Énergie NB Power

Groupe Group

Communiqué

Le 7 novembre 2008

Arrestations dans des cas de vols de cuivre aux installations d'Énergie NB

Fredericton (N.-B.) – L'enquête de la GRC au sujet des vols de cuivre aux installations d'Énergie NB a mené à des arrestations.

«Une collaboration entre les membres du public, les détachements de la GRC de Caraquet, de Tracadie-Sheila et l'Unité des crimes intermédiaires du district 8 a permis de résoudre une entrée par effraction survenue à l'installation d'Énergie Nouveau-Brunswick de Ste-Rose en septembre 2008», a déclaré l'Inspecteur Roch Fortin, Chef du district 8 de la GRC. «Un total de trois individus font présentement face à des accusations et d'autres arrestations pourraient être effectuées au cours des prochaines semaines en lien avec d'autres événements survenus sur des sites d'Énergie Nouveau-Brunswick.»

Nous sommes très contents de voir qu'on reconnaît la gravité de ces crimes et qu'on a fait une arrestation», de dire Duff Boyd, directeur, Santé, Sécurité et Protection d'Énergie NB. «Voler du cuivre est très dangereux et compromet la sécurité de nos employés, des premiers intervenants et du public. Nous espérons que cette sorte d'arrestation va démontrer les conséquences de cette activité criminelle et contribuera à en prévenir la répétition.»

Les vols de cuivre posent des problèmes partout en Amérique du Nord et ont causé de graves blessures et des décès. En mai 2007, une personne est morte pendant qu'elle essayait de voler du cuivre à St. Stephen (Nouveau-Brunswick).

«L'électricité fait partie du quotidien, et nous ne pensons pas souvent aux risques qu'elle peut poser quand elle est manipulée autrement que par des professionnels expérimentés, souligne Boyd. L'altération des équipements dans nos sous-stations peut avoir des conséquences mortelles pour le criminel, et aussi pour quiconque s'approche de près de l'installation, par exemple, un employé qui entre dans la sous-station pour faire de l'entretien ou un enfant qui joue à proximité.»

Les pannes causées par un vol de cuivre peuvent priver d'électricité les services essentiels comme les hôpitaux et le système 911. Le Nouveau-Brunswick en a vécu un exemple véridique. Des criminels ont volé du cuivre d'une sous-station à Stanley (Nouveau-Brunswick). La panne qui en a résulté a privé d'électricité les maisons et les commerces, et a aussi causé la perte des services 911 pendant plusieurs heures. C'est pour toutes ces raisons qu'Énergie NB renforcera sa relation avec Échec au crime et ajoutera jusqu'à 5 000 \$ à la récompense pour des informations menant à des arrestations dans un cas de vol de cuivre d'un terrain ou d'une installation d'Énergie NB.

Énergie NB continue à travailler avec la GRC et avec Échec au crime. L'entreprise demande au public de signaler tout comportement suspect au moyen d'un appel au service 911 et/ou à Échec au crime au 1-800-222-TIPS.

- 30 -

PERSONNES-RESSOURCES DES MÉDIAS :

Heather MacLean, chef, Relations avec les médias, Énergie NB - (506) 458-6618 ou par courriel au hmaclean@nbpower.com

Insp. Roch Fortin, Chef du district 8, GRC - (506)-393-3000